

ques trament des complots contre la sécurité de l'Etat, alors qu'en réalité ils ne font que s'opposer aux mesures proposées par les chefs de l'Etat.

On a, à la Chambre et dans le pays, proféré de dures paroles à l'endroit des banquiers, des trusts, des cartels et des monopoles. Il pourrait bien arriver que le sort accorde un jour le pouvoir à ceux qui s'élèvent contre les membres des monopoles et des cartels et qu'ils croient alors, fermement et consciencieusement, que la sécurité générale de l'Etat est sérieusement compromise par les cartels reliés à des pays étrangers.

Et ceux-là mêmes qui approuvent aujourd'hui ce qui se passe pourraient bien le regretter demain. Les honorables députés se rappelleront peut-être,—cela se passait il n'y a pas plus de quinze ou vingt ans,—qu'un grand Américain, candidat à la présidence des Etats-Unis, fut défait parce que des millions de ses concitoyens croyaient, à tort et iniquement, mais peut-être sincèrement, que son amour de la patrie était vicié par son allégeance à un autre pays et à une autre idéologie. L'intolérance religieuse peut pousser aux extrêmes. Qu'elle se substitue jamais au pouvoir chez nous, et je n'ose prédire quel sort auront ses adversaires. Il est dangereux de créer des précédents, et je déplore plus que quiconque celui que l'on a créé en l'occurrence. Les intéressés pouvaient se fier aux règles de procédure, et à l'approbation par le Parlement, le cas échéant, des lois et règles suivies dans ce cas.

Je voudrais avoir le temps et aussi la capacité d'analyser l'attitude publique devant cet incident. J'admets sans hésiter que l'esprit populaire donne pleinement raison au Gouvernement dans cette affaire. Je ne le discute aucunement; je me contente de le regretter. Il y a cinquante ans, alors que nous étions plus près des grandes batailles qui se sont livrées pour la liberté humaine, je me rends compte qu'il aurait été plus difficile pour un gouvernement d'agir comme les autorités l'ont fait cette fois. Je me demande si l'amour bien moderne de la vitesse et de l'efficacité, si le culte du succès dans les affaires, dans la politique et même dans les sports, si l'idée de remporter la victoire à tout prix,—je me demande si tout cela n'a pas imprégné la mentalité de notre peuple au point de le porter peut-être à oublier, dans l'ambition de faire vite, ce qui, aux yeux de certains d'entre nous, passe pour des principes éternels.

L'idée germe qu'il faut combattre les flammes par les flammes, et que parce que ces hommes, s'ils avaient été en Russie, auraient en toute probabilité été fusillés, il faudrait aussi les fusiller ici. Nous venons de remporter la victoire après quatre années de combat. Nous avons parlé avec faconde d'un

ordre nouveau qui devait suivre les hostilités, et il semblerait presque à mes yeux que nous adoptions, tout victorieux que nous sommes, les manières et les coutumes des vaincus.

Quant aux accusés eux-mêmes, j'ai dit, je crois, que je n'ai pour eux aucune sympathie, et je n'en ai pas. Lorsque la Commission rapporte cependant que certains d'entre eux se sont reconnus coupables d'avoir divulgué les secrets de leur pays et ont allégué qu'ils avaient un autre loyalisme sinon envers une autre nation du moins envers une autre idéologie, je me demande si tous nous ne sommes pas un peu responsables, non de ces accusés, mais de l'existence de loyalismes discordants au pays.

L'honorable chef du Crédit social (M. Low) a touché la note juste lorsqu'il a dit, c'est ce que j'ai compris, qu'avant de nous engager trop à fond dans les affaires internationales, nous devrions essayer de devenir une nation consciente d'elle-même et d'acquérir notre nationalité propre. Je suis peut-être de ceux qui ont accueilli avec un sourire moqueur le patriotisme jugé quelque peu criard de ces Américains 100 p. 100. Peut-être eût-il mieux valu former plus de Canadiens 100 p. 100. Qu'on me permette de composer les chansons d'un peuple, disait un grand Irlandais, et peu m'importe qui en rédige les lois.

Au cours de la guerre, j'ai eu l'occasion d'assister à un grand nombre de concerts, de soirées de chant et le reste dans les champs des diverses armes. Quelles chansons entendions-nous? *Annie Laurie, The Rose of Tralee, There'll always be an England*. Avons-nous entendu des chansons sur le Canada? Avons-nous jamais tenté de créer un esprit canadien qui aurait fait perdre contenance à ces gens à la seule pensée de trahir leur pays? Nos institutions d'éducation sont en défaut. Nous le sommes à la Chambre en multipliant les loyalismes, que ce soit envers d'autres pays ou envers certaines sections du nôtre.

M. POULIOT: Qui a interdit à vos fanfares de jouer "O Canada"?

L'hon. M. POWER: Pas moi.

M. POULIOT: Un de vos hommes.

L'hon. M. POWER: C'est possible, et je répondrai volontiers à l'honorable député une autre fois.

M. POULIOT: J'aurais l'occasion de le faire également.

L'hon. M. POWER: Nous n'avons pas développé un esprit canadien comme nous l'aurions dû. Nous ne l'avons pas développé dans nos écoles ni dans nos collèges. Tant que nous ne l'aurons pas fait, nous ne pourrions pas compter et nous ne saurions espérer avoir dans notre pays le loyalisme qui con-